

Département : Hérault (34)

Commune(s) : Montpellier

Quartier : Paul Valéry - Pas Du Loup - Val De Croze (QN034071)

Quartier prioritaire (QP) de la politique de la ville 2024

Lorsque la limite du quartier est une voie publique, celle-ci est réputée en milieu de voie.

Les périmètres des quartiers sont visés à l'article du décret n° 2023-1314 en date du 28 décembre 2023.



Atlas des périmètres

des quartiers prioritaires 2024

